

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE1825

présenté par

Mme Thomin, M. Potier, Mme Jourdan, M. Echaniz, M. Garot et M. Bertrand Petit

-----

#### ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« , en portant une attention particulière à l'augmentation du nombre de femmes cheffes d'exploitation ; ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à inclure dans les politiques d'orientation et de formation en matière agricole un objectif d'augmentation du nombre de femmes cheffes d'exploitation.

Les femmes représentent 24% des cheffes d'exploitation agricole en 2022. Les politiques de formations doivent contribuer d'atteindre, à terme, la parité.